

## CR CE du 09/02/2021

Noms	Fonction	Présent.e.s	Excusé.e.s
Madame MARSA	I.E.N de la circonscription de Montfort-sur-Meu		X
Monsieur BRICHE	Maire délégué à Saint-M'Hervon	X	
Madame DANIEL	Adjointe aux affaires scolaires		X
Madame FOLLET-BOURBON	Responsable du périscolaire	X	
Madame BIGOIN	Parent élue		X
Madame CARRÉ	Parent élue	X	
Madame LEBRET	Parent élue	X	
Madame TREBERN	Enseignante TPS/PS/MS/GS	X	
Madame CHAGNON	Enseignante CP/CE1	X	
Monsieur PRIMARD	Enseignant CE2/CM1/CM2 - Directeur	X	
Madame FOUVILLE		X	

Début du conseil : 18h00

## I - Effectifs et fonctionnement de l'école

### A - Effectifs année scolaire 2021-2022

À l'heure actuelle, l'école compte un total de 77 élèves répartis entre :

- la classe de maternelle de Mme Trebern avec 31 élèves : 5 TPS, 12 PS, 7 MS et 7 GS
- la classe de CP/CE1 de Mme Chagnon avec 19 élèves : 9 CP et 10 CE1
- la classe de CE2/CM1/CM2 de M Primard avec 27 élèves : 11 CE2, 5 CM1 et 11 CM2.

À la rentrée 2021, l'évolution est à la baisse avec 68 élèves inscrits pour le moment :

- 26 élèves inscrits en maternelles : 1 TPS, 6 PS, 12 MS et 7GS. 4 arrivées au moins sont attendues , 3 PS et 1 MS.
- 16 CP/CE1 : 7 CP et 9 CE1
- 26 CE2/CM1/CM2 : 10 CE2, 11 CM1 et 5 CM2

La répartition ne devrait pas changer et, si le contexte sanitaire de la rentrée prochaine le permet, les inclusions des GS en CP devraient être de nouveau en place.

### B - Liaison école-collège

Dès le mois de mars, les élèves de CM2 recevront le premier volet des fiches d'orientation en sixième. L'ensemble des manipulations (édition et retour fiche 1, édition et retour fiche 2) doit être terminé pour le 7 avril.

Les affectations seront validées le 15 juin 2021. Une liaison avec les sixièmes est prévue sous forme de correspondance et d'échange autour de la lecture. Pour le moment, il n'y a pas de confirmation ou d'annulation de l'éventuelle journée d'intégration des futurs sixièmes.

Si la journée est maintenue, les élèves de l'école les Hirondelles pourraient se rendre au collège en même temps que ceux de Médréac. Cependant, le contexte sanitaire imposant la limitation des brassages entre les groupes d'élèves, rien de ce qui est annoncé ne peut être considéré comme acquis.

La liaison école-collège sera également assurée par le biais d'une correspondance entre les classes de Saint-M'Hervon / Médréac et des sixièmes du collège Evariste Galois. Cette correspondance s'articulera autour de la sélection littéraire Babélio de cette année.

L'école a reçu l'information que le collège de Montauban-de-Bretagne ne tiendra pas de portes ouvertes cette année en raison du contexte sanitaire. Le principal peut recevoir les parents désireux de se familiariser avec l'établissement uniquement sur rendez-vous et de préférence les mercredis pour éviter de croiser les différents groupes classes.

## **C - Périscolaire**

Le périscolaire a dû faire face à de nombreuses adaptations exigées par les différents protocoles sanitaires : il doit y avoir désormais une distance de 2 mètres entre les différents groupes classes lors des temps périscolaires, notamment lors du déjeuner.

A cette effet, la repas est à nouveau organisé en deux services : les maternelles passent en premier de 12h00 à 12h30/45, suivis par les élèves de l'élémentaire de 12h30/45 à 13h00/15. Pour permettre cette nouvelle organisation, un agent a été envoyé en renfort sur le temps du midi, de 12h00 à 13h30 afin de ne pas avoir d'agent seul en cantine. Il peut aider les agents de l'école tant dans la cour qu'au sein du réfectoire.

De nouveaux aménagements ont été faits pour améliorer les conditions de travail des agents municipaux : installation d'un nouveau lave-vaisselle, d'une buanderie et d'un vestiaire.

Une nouvelle tarification est en place depuis le mois de janvier en ce qui concerne les repas et la garderie :

- cantine : les repas passent à 3,30€. Le prestataire qui a été retenu pour l'ensemble des écoles de la commune est Convivio. Il y aura 2 éléments BIO par repas.
- garderie : l'accueil à la garderie se fait maintenant à partir de 7h15 contre 7h30 auparavant et jusqu'à 18h45.

## **II - Bilan des actions pédagogiques et perspectives**

### **A - Projets**

Depuis le 8 novembre, l'ensemble des classes de l'école participait au Vendée Globe grâce au site Virtual Regatta. Dans chaque classe, cette action commune a donné lieu à diverses activités pluridisciplinaires ( langage, vocabulaire spécifique, valeurs comme l'entraide et la solidarité) et bien sûr à l'apprentissage de nombreuses notions autour de la géographie et de la localisation dans l'espace.

Malgré le contexte sanitaire, les élèves de maternelle ont organisé un spectacle de Noël qui a pu être présenté aux parents grâce à Mme TREBERN qui a partagé la vidéo de la prestation des élèves, permettant ainsi aux parents de voir leur enfant au sein de son groupe classe et dans le cadre des apprentissages. Les élèves préparent un spectacle de théâtre qui devrait être présenté aux familles de la même façon.

Dans le cadre de la mission Alpha 2021 à laquelle participe Thomas PESQUET, l'équipe enseignante est en réflexion autour d'un projet pédagogique afin de mêler apprentissage et suivi de l'actualité scientifique durant la période de la mission.

## **B - Concours**

La classe de CE2/CM1/CM2 participe cette année encore au concours de la Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne. L'an dernier, les élèves devaient imaginer un nichoir, cette année il s'agit de penser une architecture souterraine.

Les élèves participent également à un concours de dessin national dont le thème est : « Créatures fantastiques et mythologiques ».

## **C - Vers la sixième**

Dans le cadre de la liaison école/collège, les élèves de CM1/CM2 commenceront bientôt une correspondance avec des élèves de Médréac. Cette correspondance a pour but de permettre aux élèves d'échanger tant sur leurs attentes que sur leurs questions et s'articulera également avec un échange littéraire autour de la sélection Babélio 2020/2021.

Les évaluations d'anglais qui permettent de mesurer le niveau de compréhension, écrite et orale, et de maîtrise de l'anglais par les élèves de CM2 se tiendront au mois de mai. Les élèves ont d'ores et déjà les dialogues qu'ils peuvent découvrir et mémoriser.

## **III - Santé et sécurité**

### **A - Protocole sanitaire et accueil des élèves**

Les masques catégorie 1 désormais obligatoires. Un cas de COVID variant confirmé ne suffit plus à la fermeture d'une classe. M. PRIMARD rappelle le rôle des parents dans l'application et le respect des règles sanitaires aux abords de l'école.

Les distances entre les élèves sont de nouveau d'actualité dans le protocole, avec une limite supérieure à 1m, lorsque cela est possible, dans les différentes classes. En l'état actuel des locaux, c'est une contrainte impossible à tenir. Néanmoins, des rappels réguliers sont fait concernant le lavage des mains, le port du masque et le respect des gestes barrières au sein de l'école.

En maternelle, le masque reste obligatoire pour l'ensemble des adultes de la classe.

### **B - Sécurité**

Dans le cadre des exercices obligatoires, l'école doit encore organiser au moins un exercice incendie et un exercice PPMS d'ici la fin de l'année scolaire.

Afin de sécuriser les accès à l'école tout en évitant aux enseignants de quitter leur classe, un visiophone avec une ouverture à distance sera installé au sein de l'école.

## **IV - Finance**

### **A - Ecole**

Suite aux questionnements des précédents conseils, l'équipe enseignante dispose des informations concernant le budget alloué : 55,30 euros par enfant (44 euros de fournitures scolaires + 11,30 Euros de matériel informatique) auxquels s'ajoutent 10 euros par enfant pour les sorties scolaires.

Après un entretien avec M BOULIN, agent comptable de la municipalité, l'ensemble des factures passera maintenant pas le biais de CHORUS afin d'en faciliter le traitement et le paiement.

## **B - OCCE**

	Entrées	Dépenses
Paiement logiciel comptacoopweb		5,50 euros
Recette photos de classe	361,20 euros	
Fournitures		96,44 euros
Frais de tenu de compte		2,60 euros

Au 16 février 2021, le solde est de 1 824,37 euros sur le compte et 12,16 euros en caisse.

## **V - Aménagements, entretien et matériel**

### **A - Classes**

Comme nous l'avons dit lors du dernier conseil, les classes ont été équipées d'un vidéo projecteur qui permet la projection et la manipulation des supports. Suite à une formation commune, Mme CHAGNON et M PRIMARD, et après avoir échangé avec les collègues de J. FARAMIN, souhaitent savoir s'il était prévu d'acquérir une licence Smart afin de permettre une utilisation aussi complète que possible de l'outil mis à disposition.

M. BRICHE indique qu'à sa connaissance, aucune licence informatique n'a été acquise par la mairie pour les projecteurs, quel que soit le site concerné. Une utilisation est possible grâce aux logiciels gratuits en ligne.

Il faut envisager une solution de remplacement ou une réparation des stores dans la classe 3 : ces derniers tombent sans arrêt ce qui limite leur intérêt. Sur les 3 stores installés, il n'en reste qu'un seul à peu près en place.

### **B - Espaces de circulation**

Une protection a été installée au niveau des portes du patio pour éviter les accidents. Il faudra revoir sa mise en place qui empêche maintenant la fermeture de la porte.

Un nettoyage du préau est nécessaire : après les deux dernières périodes les fientes se sont accumulées et l'espace de jeu n'est pas hygiénique.

Mme FOLLET-BOURBON demande de lui faire une liste des différentes interventions nécessaires sur l'école pour transmission aux services techniques.

### **C - Matériel**

L'ordinateur qui avait été prêté par la mairie a été installé par M PRIMARD dans l'espace de pause des agents de la municipalité. Pour pallier la perte de cette équipement au sein de la salle des maîtres, l'ordinateur de direction a été déplacé, avec le meuble auquel il est attaché, du bureau à la salle.

L'équipe remercie M. BRICHE pour la configuration des ordinateurs dans les différentes classe qui a rendu possible l'impression depuis les différents postes, facilitant ainsi le travail quotidien.

## **VI - Questions**

Les parents élus s'interrogeaient quant à l'impact du protocole sanitaire sur l'organisation du périscolaire et l'encadrement des enfants durant ces temps de la journée. Les interrogations portent sur les conditions d'encadrement (nombre d'enfants, tâches à réaliser) et sur le non-remplacement du poste de Mme MORIZET.

La municipalité répond que tout est fait pour assurer le meilleur encadrement possible tout en répondant aux contraintes sanitaires changeantes qui sont transmises chaque semaine. Ces dernières ont imposé l'organisation en deux services à nouveau pour le déjeuner. Pour faire face à cette nouvelle mise en place, un agent est envoyé en renfort de 12h00 à 13h30 pour apporter son aide tant dans la cour que dans le réfectoire.

Concernant la difficulté de mener l'ensemble des tâches sur le temps donné, soulevée par les parents élus, la municipalité indique que le sujet a été abordé de nombreuses fois avec les agents et que des solutions leur ont été proposées (anticipation, organisation...).

Concernant le remplacement de Mme MORIZET, la mairie répète qu'aucun recrutement n'est prévu.

Fin du conseil : 19h57